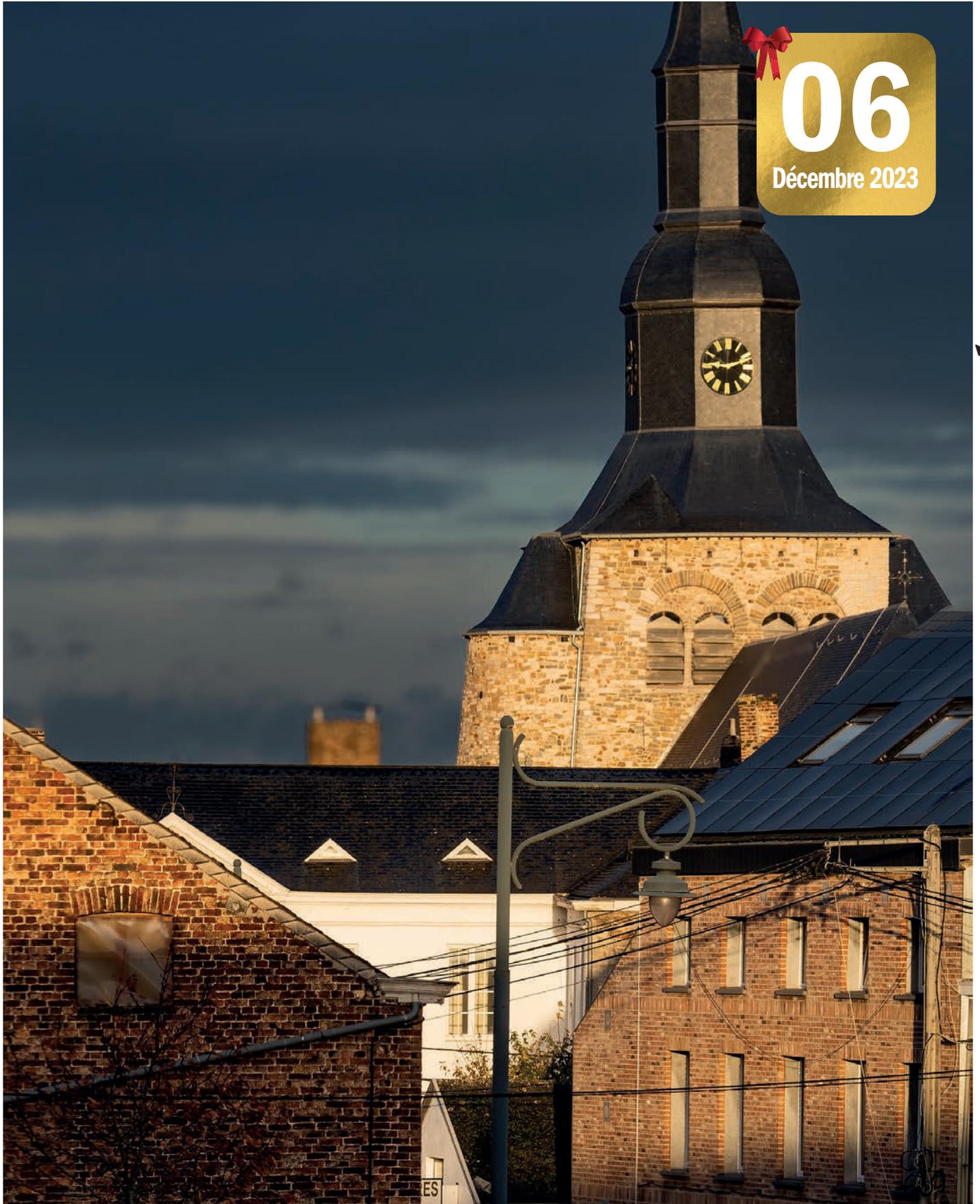




Fosses-la-Ville

commune envie de projet

Bulletin communal | #06 | Décembre 2023



06
Décembre 2023

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR



LE PAIN
D'ANTAN

FOSSES-LA-VILLE

13/BC, Chaussée de Namur

Tel. : 071 496 733

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

SERVICES AUTOMOBILE

-10% SUR LES ENTRETIENS

Pneus GO



LES MEILLEURS PRIX DE LA REGION !

ENTRETIEN • SHOP • FREINS
GEOMETRIE • JANTES

071 55 55 53

CH. DE NAMUR II • FOSSES-LA-VILLE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H A 18H

AGRÉÉ LEASING

Picobeleau
ENTREPRISE DE TIRES-SERVICES

**VOTRE DÉFAUT :
HYPERACTIF
POUR NOUS,
C'EST UNE QUALITÉ**

**VOUS ÊTES ÉNERGIQUE ET POLYVALENT ?
NOUS RECHERCHONS DES GENS
QUI ONT VOTRE TALENT !**

**ENGAGE
AIDE-MÉNAGÈR(E)**

► **POUR POSTULER :**
job@picobeleau.net
www.picobeleau.net
071 70 06 71

📍 **Walcourt, Gerpennes, Bois-de-Villers et Gozée**

SaveTax

COMPTABILITÉ - CONSEIL - OPTIMISATION FISCALE

Votre comptabilité entièrement digitale,
accessible depuis votre PC & smartphone

www.savetax.be
Tel 081/396.396 ✓ Mail info@savetax.be

- ✓ Bureau Namur : Rue Hennevauche 14, 5640 Mettet
- ✓ Bureau Liège : Rue Guillemins 139, 4000 Liège
- ✓ Bureau BW : Allée du Bois de Bercuit 39, 1390 Grez-Doiceau

Guillaume Dubois
0473 68 90 84

KINÉSITHÉRAPEUTE

Kinésithérapie

- générale
- sportive
- respiratoire
- ambulatoire
- orthopédique
- neurologique

NOUVEAU DLM Pressothérapie

École du poids

CABINET & DOMICILE Place Communale 6 | 6250 PRESLES

www.la-romance.be



La Romance

RESTAURANT

Cuisine 
7/7J de 11h à 22h
non Stop



SNACK
PETIT DÉJEUNER
BRASSERIE
à partir de 7h30



SERVICE TRAITEUR

Rue Riverre, 104 - 5150 FLOREFFE
Tél.: 081/44 69 66



CARRELAGES, CHAPE BÉTON, SANITAIRE

www.materiauxgilot.be
contact@materiauxgilot.be

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
SANITAIRE - PLASTIQUES

Rue Vigneron 22 A - 5060 FALISOLLE
Tél. 071 77 11 57

ANTHONY COEKELBERGS sprl
CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES
Installation - Entretien - Dépannage

CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

CLIMATISATION

DEVIS GRATUIT

Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be

071 74 20 12

SOMMAIRE

Gaëtan de Bilderling

Discours du 11 novembre.....	6
Quelques échos du conseil communal.....	7
Etat civil.....	8
Nos agents de quartier.....	9

Frédéric Moreau

Votre calendrier de collecte 2024.....	10
Ramassage des sapins.....	10
Services Travaux.....	10

Laurie Spineux

L'extension de la crèche communale.....	11
Appel à bénévoles.....	11
Ecowatchers, les ateliers.....	12
Le Plan de Cohésion Sociale.....	12
Entraide numérique.....	12

Bernard Meuter

Les activités du lac de Bambois.....	13
Centre culturel.....	14
Conseil communal des enfants.....	15
Village et balade contée.....	16
Service citoyen.....	16

Jean-François Favresse

Le traditionnel Goûter des aînés.....	17
Nos couples jubilaires.....	17

Bérangère Tahir-Bouffioux

CPAS - Bilan 2023.....	18
L'accès à l'emploi.....	18
Le logement.....	19
La permanence allocation de chauffage.....	19

Information de la paroisse.....

Infos Utiles.....

Chers Fossois, Chères Fossoises,

Nous voici déjà aux portes d'une année nouvelle. On constate que l'année se termine avec quelques intempéries, il va falloir vraisemblablement et malheureusement s'y habituer....

Une nouvelle fois, je remercie tous les services qui ont contribué à répondre aux attentes des citoyens durant cette année.

Certains d'entre vous m'ont questionné sur le choix du lieu d'implantation de la nouvelle caserne des pompiers. Il est vrai que cet emplacement, à l'arrière d'un hall sportif, peut poser question.

La Zone de Secours Val de Sambre, pour répondre aux exigences du pouvoir fédéral, se devait de disposer de deux postes avancés sur le territoire qu'elle couvre. Il en existait un, à Fosses, situé en centre-ville. Le lieu était peu adapté aux conditions actuelles et les sorties des véhicules de secours dans le dédale de nos petites rues pouvaient présenter un danger. Le Conseil communal souhaitait malgré tout maintenir un poste sur son territoire afin de garantir une aide adéquate et centralisée. La commune de Floreffe proposant un terrain décentré, c'est l'emplacement actuel à Sart-Saint-Laurent qui a été choisi. D'autres emplacements auraient éventuellement pu être proposés, mais tous demandaient une acquisition ou une expropriation, procédures trop longues dans notre cas. La commune de Mettet abrite aujourd'hui le deuxième poste.

Entre temps, un appel à projets wallon (co-financé par l'Europe) a été lancé, nous offrant la possibilité de rénover en profondeur nos infrastructures sportives et réaliser de ce fait des économies énergétiques non négligeables. Nous l'avons remporté et obtenu plus de 2 millions de subsides pour réaménager le hall sportif. Nous nous devons de mettre en œuvre cette rénovation afin de ne pas passer à côté d'un tel montant de subsides, que nous ne rencontrerons peut-être plus jamais. Même si, nous en sommes bien conscients, la question du parking doit trouver une solution adéquate. Plusieurs pistes sont sur la table afin de la résoudre.

Les temporalités administratives et politiques nous obligeant à faire des choix qui ne sont pas nécessairement compris lorsqu'on ne connaît pas tous les éléments d'un dossier, j'avais envie de partager cette problématique avec vous.



2024 sera une année particulière, qui comptera deux jours d'élections. Le 9 juin, nous serons amenés à élire les parlements (fédéral, régional et européen). Le 13 octobre, ce sera au tour des conseils provinciaux et communaux. Aujourd'hui plus encore, il est important de ne pas se laisser porter par des extrémismes qui surfent sur les craintes et sur les moments difficiles pour transmettre des idées populistes et nauséabondes. Il est tout aussi important de porter sa voix et son choix dans les urnes, afin de ne pas laisser ces vagues d'idées destructrices anéantir notre démocratie.

Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les mois qui viennent.

Je tiens à vous souhaiter une excellente fin d'année, des fêtes chaleureuses et un début d'année en pleine forme !

Au plaisir de vous croiser,



GAËTAN DE BILDERLING

Officier d'état civil, Sécurité publique, Personnel communal, Santé, Sécurité routière et mobilité, Bien-être animal



Contactez-moi :
bourgmestre@fosses-la-ville.be

Votre Bourgmestre,

Dr Gaëtan de Bilderling

DISCOURS PRONONCÉ EN CE 11 NOVEMBRE 2023

A la demande de certains, voici le discours prononcé en ce 11 novembre 2023, jour de l'Armistice.

Chers amis, nous voilà à nouveau réunis pour célébrer l'Armistice. Se rappeler notre histoire des guerres.

L'année passée, je vous parlais de 3 endroits de commémorations tragiques tels que Hiroshima, Ground Zéro en Amérique et Auschwitz.

Je peux en rajouter un 4ème : le musée de l'Apartheid en Afrique du Sud. Quand on voit cette discrimination rien que pour une couleur de peau, c'est effrayant... Et il n'y a pas si longtemps de ça... Tu parles de gens intelligents...

À la fin du musée, un peu comme sur les 3 autres sites visités, il y a un grand mur avec un plan d'eau et ces 6 mots : Égalité, Responsabilité, Démocratie, Diversité, Respect, et le dernier... Réconciliation... Penser à une réconciliation avec tout ce qu'ils ont subi... ?

Finalement que ce soit une divergence par rapport à une couleur de peau, par rapport aux pensées, par rapport à l'orientation sexuelle... On doit encore parler de discrimination... Et la tolérance ?

« Dieu est amour » dit-on dans toutes les religions... Mais amour de quoi ? Car de tout temps, il y a eu des guerres pour faire valoir sa religion, et ça continue... Il suffit de voir la guerre entre Israël et la bande de Gaza. Je voudrais reprendre une chanson d'Alain Souchon : « Abderrhamane, Martin, David... Et si le ciel était vide ? ... ». On s'est battu pourquoi... ?

Il y a peu, je discutais avec une amie Zambienne qui a perdu son père alors qu'elle n'avait que 8 ans.

Il se battait pour la liberté de son pays, la Zambie.

Aujourd'hui, elle défend sa liberté ; le pays peut être accueillant mais les personnes qui y vivent devront respecter les règles zambiennes, tant au niveau de l'habillement que des coutumes. Les Zambiens ne veulent plus qu'on leur impose quoi que ce soit. C'est peut-être là aussi le respect ? Chacun peut vivre comme il l'entend donc, s'il ne blesse pas la liberté de l'autre.

Ma grand-mère chinoise me racontait qu'elle avait finalement adopté la pensée de Confucius, qu'elle s'était mariée avec un orthodoxe et à la fin qu'elle allait à l'église.

Elle me disait : « Tu sais Gaëtan, en fait c'est toujours la même chose... ».

Alors, comment peut-on encore aujourd'hui penser que pour un territoire on peut utiliser des boucliers humains, boucliers souvent composés d'enfants...

Comment peut-on comprendre qu'on n'arrive pas à se mettre autour d'une table et trouver un consensus ?

Et quoi... Dans 40 ans, on fera un monument pour ce tragique 07 octobre ? Y aura-t-il des enfants qui visiteront ces emplacements ? Et peut-être quelqu'un, à ma place, parlera de son voyage en disant « Comment ont-ils pu faire ça en 2023 » ... ? Combien d'Armistices ? Combien de monuments de mémoire ?

Devons-nous rappeler que tuer des innocents n'a jamais résolu de problèmes ?

Dr G. de BILDERLING



QUELQUES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 17 juillet 2023

Cette séance estivale était dévolue à l'enquête publique relative au projet de schéma de développement du territoire (S.D.T.).

Elle s'est déroulée en présentiel, diffusée en direct sur internet.

✓ Le Conseil a émis un avis défavorable conditionnel

Le Conseil a soulevé des problèmes de délais (de réponse mais également de mise en œuvre), un manque d'informations claires et des montants de subvention insuffisants, des difficultés administratives et de procédure, un manque d'analyse relative aux valeurs foncières, un risque de désertification de certains villages, un manque d'évaluation détaillée de l'impact économique et commercial, un manque d'analyse des conséquences du choix des centralités pour la mobilité, ...

Séance du 11 septembre 2023

Cette séance s'est déroulée en présentiel, diffusée en direct sur internet.

✓ Le Conseil a acté la démission de deux conseillères

Mmes Céline CASTEELS et Françoise DOUMONT, conseillères ECOLO ont quitté le Conseil communal et ont été remplacées respectivement par Mme Caroline KERBUSCH et M. Thibaut JACQUET. Le Conseil a remercié les conseillères sortantes pour leur travail et a accueilli les deux nouveaux conseillers.

Séance du 09 octobre 2023

Cette séance s'est déroulée en présentiel, diffusée en direct sur internet.

✓ Le Conseil a approuvé le marché de travaux de réfection de la rue du Grand Etang (Bambois)

Suite aux remarques de l'autorité de tutelle, le cahier des charges et les plans ont dû être revus.

Le montant estimé de ce marché se maintient à 1.484.973,80 € hors TVA ou 1.796.818,30 €, 21% TVA comprise. Il s'agit de travaux subventionnés par la Région.

Les travaux sont prévus courant 2024.

✓ Le Conseil a approuvé la publication des projets de délibération

Suite au décret du 18 mai 2022 relatif à l'extension de la publicité active dans les pouvoirs locaux, les projets de délibération sont à présent accessibles aux citoyens, 5 jours avant la séance du Conseil. Pour les consulter, un lien est créé depuis le site internet de la Ville vers le site : conseilcommunal.be.

Al Sint Simon, moche vaut moton.

A la Saint-Simon (28 octobre), la température clémente permet de garder les moutons au champs.

ETAT CIVIL

Conformément à la législation relative à la protection des données à caractère personnel, aucune donnée n'est publiée sans un accord formel. Si vous souhaitez voir apparaître dans le Bulletin communal les informations relatives à une naissance, votre mariage ou un décès, il vous sera demandé de remplir un formulaire au service Etat civil/Population (ou via les pompes funèbres).

Les formulaires utiles sont téléchargeables via les QR codes ci-joints.

Décès :

Devalte Madeleine, 59 ans, de Fosses-la-Ville, décédée le 07/09/2023

Sylvain Carine, 62 ans, de Fosses-la-Ville, décédée le 03/10/2023

Lepinne Stéphane, 64 ans, de Fosses-la-Ville, décédé le 07/10/2023

Fraipont Claudette, épouse de Delbrouck Lucien, 78 ans, de Fosses-la-Ville, décédée le 16/10/2023

Chatel Henri, veuf de Delbaen Armande, 86 ans, de Fosses-la-Ville, décédé le 16/10/2023

Warnant Hervé, époux de Hermand Nicole, 67 ans, de Fosses-la-Ville, décédé le 28/10/2023

Rifflart Josseline, veuve de Defosse Nestor, 59 ans, de Sambreville, décédée le 28/10/2023

Mariages :

Costa Serge de Fosses-la-Ville et Hennecart Sabine de Fosses-la-Ville, le 09-09-23

Higuet Jordan de Fosses-la-Ville et Martin Adeline de Fosses-la-Vill, le 09-09-23

Gosset Jason de Fosses-la-Ville et Guinchon Romane de Fosses-la-Vill, le 16-09-23

Leclercq Arnaud de Fosses-la-Ville et Pans Marie de Fosses-la-Vill, le 23-09-23

Brosteaux Presilia de Fosses-la-Ville et Finfe Ludivine de Fosses-la-Vill, le 30-09-23

Jordens Annick de Fosses-la-Ville et Gillain Catherine de Fosses-la-Ville, le 30-09-23

Larivière Philippe de Fosses-la-Ville et Dupire Marie-France de Fosses-la-Ville, le 26/08/2023

Comment lire les QR Codes en trois étapes

-  1. Sélectionnez l'application de QR Codes sur votre smartphone ou téléchargez-la depuis le Google Store (Android) ou l'App Store (iPhone)
-  2. Scannez le QR Code imprimé dans votre bulletin communal
-  3. L'application vous propose un lien. Cliquez dessus et accédez à du contenu supplémentaire (photos, vidéos, dossiers...)

C'è-st-on musucyin d' dicauce !

C'est un musicien de ducasse
(un musicien de piètre valeur)



- ✓ Autorisation de publication Décès
- ✓ Autorisation de publication Mariage
- ✓ Autorisation de publication Naissance

NOS AGENTS DE QUARTIER

L'inspecteur de proximité, plus communément appelé « agent de quartier », joue un rôle crucial au sein de sa communauté. Son travail s'articule autour de la préservation de la sécurité, de la médiation sociale et de l'établissement de liens de qualité entre les habitants. Ce professionnel de la proximité veille à maintenir un climat de sécurité dans son quartier en y assurant une présence régulière tout en prévenant les situations à risque.

Ses missions sont diverses et variées. Parmi celles-ci, nous pouvons citer les enquêtes de domicile, assurer le respect du Règlement Général de Police Administrative (RGPA), répondre aux appels non urgents, servir de médiateur dans le cadre de conflits de voisinage, assurer une présence aux abords des écoles...

Il assure également de nombreux services d'ordre dans le cadre de divers événements organisés tant sur notre zone de police qu'en dehors de celle-ci.

Mais son travail ne s'arrête pas là. En effet, le suivi administratif représente une partie de plus en plus importante de sa charge de travail.

L'agent de quartier est souvent le visage familier et le contact privilégié de la police pour la population de sa commune. Il travaille en étroite collaboration avec les autorités administratives locales et les autres services de sécurité pour garantir une réponse rapide aux problèmes émergents.

En tant que personne ressource, il écoute les préoccupations des citoyens, offre des conseils en matière de prévention, recherche des solutions concrètes et les oriente vers les services adéquats.

Par son travail de terrain, il est aussi un des acteurs de la cohésion sociale et de la sécurité collective, contribuant ainsi à faire de chaque quartier un endroit où il fait bon vivre.

En somme, l'agent de quartier est un pivot central dans la préservation du bien-être et de la sécurité au sein des quartiers, incarnant la notion de police de proximité et favorisant ainsi un sentiment de confiance mutuelle entre les forces de l'ordre et la communauté qu'il sert.

Vous pouvez joindre votre poste de proximité au 071 26 28 47

Le chef de poste est l'inspecteur Principal David Bourdon-Kreserve (0498 125 099)

Vos agents de quartier :

- Fosses-la-Ville centre : Christophe Gillard (0499 542 609)
- Fosses-la-Ville (extérieur) : Philippe Vergnon (0471 666 998)
- Sart-Saint-Laurent : Alain Pierre (0499 521 656) et Christophe Gillard (0499 542 609)
- Vitrival - Aisemont : Alain Pierre (0499 521 656)
- Leroux - Sart Eustache : Serge Laurent (0499 521 654)

Nous vous rappelons également que pour tout dépôt de plainte, vous pouvez prendre un rendez-vous directement via notre site internet : www.police.be/5306



**Inspecteur Principal
David Bourdon**



**Agent de quartier
Philippe Vergnon**



**Agent de quartier
Serge Laurent**



**Agent de quartier
Christophe Gillard**



**Agent de quartier
Alain Pierre**



VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2024 BIENTÔT DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES



FRÉDÉRIC MOREAU

Travaux, Environnement, Agriculture, Cimetières, Salles communales, Énergie, PCDR, Informatique.

Contactez-moi : frederic.moreau74@gmail.com



Le calendrier des collectes pour l'année 2024 sera distribué dans votre boîte aux lettres **entre le 11 et le 15 décembre**. Soyez attentif, il arrive que le calendrier se glisse parmi les publicités. Vérifiez donc bien le contenu des prospectus avant de tout jeter dans les papiers-cartons.

Que trouverez-vous dans le calendrier de collecte ?

- les dates des collectes de déchets ;
- le guide de tri des déchets ;
- les consignes à respecter pour que vos déchets soient bien collectés ;
- l'horaire, les coordonnées et les matières reprises dans les recyparcs ;
- et d'autres informations utiles.

Que faire si vous n'avez pas reçu votre calendrier ?

Si vous souhaitez avoir accès à la version électronique de votre calendrier ou, au cas où vous ne l'auriez pas gardé, vu ou reçu en version papier, nous vous proposons plusieurs solutions :

- **Calendrier des collectes en ligne** : vous pouvez consulter à tout moment le calendrier en ligne sur www.bep-environnement.be.



- **Calendrier à imprimer** : vous pouvez télécharger le calendrier de votre commune sur www.bep-environnement.be dans la rubrique "Brochures" et l'imprimer (ou mieux encore, n'imprimer que le tableau vous concernant pour ne pas gaspiller de papier).
- **L'application mobile** : téléchargez gratuitement l'application Recycle en scannant le QRCode ci-dessous et recevez ainsi une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets.



Vous pouvez également contacter votre administration communale, qui dispose d'un stock de calendriers pour ses citoyens.

RAMASSAGE DES SAPINS (JANVIER 2024)

RAPPEL : PAS d'inscription

L'enlèvement des sapins s'effectuera de la manière suivante :

- Les mercredi 10 et jeudi 11 janvier 2024 pour les villages de Bambois, Fosses Centre, Hauvent et Sart-Saint-Laurent
- Les mercredi 17 et jeudi 18 janvier 2024 pour les villages d'Aisemont, Le Roux, Névremont, Vitriaval et Sart-Eustache

Dispositions nécessaires :

Dépôt des sapins en bord de voirie les jours prévus **avant 08 heures**.

Ceux-ci devront être dégarnis et **sans pied**.

A défaut du respect de ces dernières dispositions, l'enlèvement ne pourra pas avoir lieu.

Nous vous rappelons qu'il ne s'agit pas d'une obligation mais bien d'un service mis gratuitement à disposition de la population. Nous comptons dès lors sur votre bonne compréhension.

Passez de merveilleuses fêtes de fin d'année.

SERVICE TRAVAUX

Notre service bâtiment a reconstruit complètement un mur de soutènement situé dans le cimetière d'Aisemont, celui-ci était devenu instable et menaçant.





LAURIE SPINEUX

PCS, Logement, Habitat permanent, Personnes handicapées, Petite enfance, Extrascolaire, Associations caritatives, Communication



Contactez-moi :
laurie.spineux@fosses-la-ville.be

L'EXTENSION DE LA CRÈCHE COMMUNALE LE CHABO'T: OBJECTIF 2026 !

Dans le cadre du Plan Cigogne du SPW et financé par l'Union européenne, la commune de Fosses-la-

Ville a été sélectionnée et sera subsidiée d'un montant de 750.100 euros en vue de réaliser l'extension de la crèche « Le Chabo'T », située Place des Tanneries à Fosses-la-Ville. Cette extension permettra d'offrir 18 nouvelles places, pour une capacité totale de 42 enfants. Les travaux devraient en principe débuter dans le courant du mois d'août 2025 et se terminer fin juin 2026.

Elle sera située à la crèche déjà existante puisqu'il s'agit de surélever d'un étage le bâtiment.

L'effort financier de la ville est à souligner puisqu'un investissement de plus de 500.000 euros sera réalisé (le subside ne couvre pas la totalité des travaux).

Il s'agit là d'une bonne nouvelle quand on sait que les places dans les milieux d'accueil sont en pénurie exponentielle.

Dans l'espoir d'une nouvelle réforme du secteur qui pourrait améliorer cette situation de pénurie, nous nous réjouissons déjà de pouvoir vous partager cette information.

Si vous avez comme projet de devenir parent prochainement et que vous êtes dans le besoin de trouver une place, nous vous invitons d'ores et déjà à prendre contact avec les différents milieux d'accueil au sein de l'entité (Crèche le Chabo'T, Sambrilou, Maison d'enfants



« Aux Bergeries »). Vous retrouverez toutes les informations utiles dans la brochure « Du côté des Enfants », disponible à l'Espace Winson, ou sur notre site internet www.fosses-la-ville.be

Afin de vous aider à choisir un milieu d'accueil et vous guider dans les démarches, nous vous invitons également à vous rendre sur le site internet de l'ONE (QRcode ci-dessous)



Dans l'attente que votre projet vous comble de bonheur, nous espérons de tout cœur que vous arriverez à trouver une solution qui vous convienne.

APPEL À BÉNÉVOLES



Vous avez du temps ? Vous avez envie d'aider ? Vous habitez l'entité de Fosses-la-Ville ?

Alors rejoignez-nous en tant que bénévole impliqué.e aux côtés des personnes isolées.

Renseignez-vous auprès de Sandrine Jacqmain (animatrice du Plan de Cohésion Sociale) au 0497 43 70 31

« ECOWATCHERS », LES ATELIERS POUR DIMINUER SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE.



Depuis le 27 mars, un petit groupe d'habitants se regroupe un ou deux lundis par mois au « Tour de Table » avec Stéphanie de l'ASBL « Empreintes », active dans l'éducation à l'environnement.

L'objectif de ces rencontres était de parler de sa consommation d'énergie et donc du fonctionnement de la distribution d'énergie, le compteur électrique, l'isolation, l'humidité, la consommation de nos électro-ménagers, etc. Par des expériences, des conseils et des échanges, les participants ont appris à réduire leur consommation d'énergie à la maison.

Un intervenant du guichet de l'énergie est également venu parler des primes énergétiques et un expert de la région Wallonne a répondu aux questions sur les droits et devoirs en termes de logement. Le tuteur en énergie du CPAS faisait également partie du projet.

Au total, ce sont 10 séances, dont une séance d'information, qui se sont déroulées dans une ambiance conviviale.



LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Le Plan de Cohésion Sociale vous propose des ateliers de jeux de société :

- mardi 12 décembre
- jeudi 18 janvier
- jeudi 15 février

Quand ? de 13h30 à 16h

Où ? Au Tour de Table (Maison de quartier), Rue du Marché 2 à Fosses-la-Ville

Renseignements : Jean-Marc Chavanne au 0478 31 34 84 ou Sandrine Jacquemain au 0497 43 70 31.

C'est gratuit !



ENTRAIDE NUMÉRIQUE PENDANT LA PAUSE AU TOUR DE TABLE

Besoin d'aide pour utiliser un PC, un smartphone, une tablette... ?

Besoin d'accéder à un ordinateur, de passer un appel téléphonique, d'envoyer un mail, de rédiger ou remplir un document en ligne... ?

Je peux vous aider !

Quand ? les lundis de 10h30 à 12h (hors congés scolaires)

Où ? à l'Espace Numérique du Tour de Table, rue du Marché n°2 à Fosses-la-Ville.

Renseignements : Margaux Piette (animatrice) au 0472 03 51 35.

La Pause est aussi un moment convivial où vous pouvez venir boire une boisson chaude et échanger sur différentes thématiques.



BERNARD MEUTER
 ALE, Emploi, Commerce, Affaires économiques, Opération de Rénovation urbaine, Culture, Sports, Jeunesse, Tourisme



Contactez-moi :
 bernard.meuter@fosses-la-ville.be

LES ACTIVITÉS DU LAC DE BAMBOIS PENDANT LA PAUSE HIVERNALE

Si le Lac de Bambois a fermé ses portes aux visites libres individuelles pour la période hivernale, des ateliers et visites guidées sont organisés certains dimanches. Le programme, qui sera complété début 2024, est disponible sur www.lacdebambois.be/visites-guidees.

Tarif : 9 € par adulte (12 ans et +) / 7 € par enfant / Gratuit pour les moins de 5 ans

Réservation en ligne.

Prenez note de nos dates et horaires d'ouverture en 2024 :

- Du 2/03 au 29/03 : les week-ends de 13h à 17h (dernière entrée à 16h)
- Du 30/03 au 29/09 : tous les jours de 11h à 18h30
- Du 30/09 au 3/11 : les mercredis, week-ends, jours fériés et congés scolaires (+ les autres jours sur réservation pour les groupes), de 11h à 17h

L'équipe du Lac de Bambois vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année !

Ne manquez pas le prochain atelier :

Décoration de fête « nature »

Dimanche 10 décembre, de 10h à 12h30 ou de 13h30 à 16h

Épatez vos invités en réalisant vous-même vos décorations de table ou votre couronne de porte en utilisant des matériaux naturels ! Les plus jeunes, quant à eux, fabriqueront une petite suspension pour le sapin de Noël. De quoi apporter une touche chaleureuse et personnalisée à votre intérieur pour la fin de l'année...



CENTRE CULTUREL : PROGRAMMATION THÉÂTRALE POUR JANVIER ET FÉVRIER 2024



Dimanche 21 Janvier, 16h30 : Pour la 1^{re} fois au Centre culturel, du théâtre en famille avec « Casimir » de la Cie Arts & Couleurs:

Un spectacle à déguster en famille, pour tous à partir de 5 ans et gratuit pour les -12 ans ! Inspiré du conte de Solotareff, Casimir nous dépose dans une forêt, en plein hiver. Au milieu, une énorme souche d'arbre semble abriter tout un village de lutins, la tribu des « Bonnets rouges ». Toute cette communauté de lutins va être confrontée à la solidarité quand Casimir et sa famille, issus de la tribu des « Bonnets bleus » va échouer là, par une nuit d'hiver glaciale.

Tout le monde savait que le déménagement de Casimir et sa famille serait un évènement, mais personne ne pensait qu'il bouleverserait à ce point le village des lutins ! Et là, la magie du théâtre d'objets prend forme grâce aux 3 comédiens, d'incroyables décors naissent à partir de planches à pain, dominos, boîtes de conserves ou vieux plumier. Mise en scène par Jean-Michel Frère, l'histoire de Casimir parvient à être terriblement drôle, tout en soulignant la thématique de l'étranger malheureusement d'une grande actualité.

Samedi 28 Janvier, 20h30 : « Fidèle au poste » de et avec Vincent Pagé :



Après « Tranches de vie » et « Un Pagé dans la mare », Vincent Pagé revient pour son tout nouveau spectacle bien timbré où il raconte les folies et les évolutions du métier de facteur !

C'est quoi être facteur aujourd'hui ? Ce n'est plus déposer des lettres parfumées, c'est surtout apporter des montagnes de colis. Survivent pourtant dans ce travail minuté les dérapages savoureux de la comédie humaine... De l'uniforme aux véhicules électriques, en passant par les horaires et les méthodes de tri, les temps ont bien changé !

Samedi 24 Février, 20h30 : « Naître » de la Cie Vivre en Fol, de Temploux



Un merveilleux seule en scène de Manon Romain, écrit et mis en scènes par son compagnon, Barnabé Dekeyser. Le sujet du spectacle est universel : explorer les pensées d'une mère qui va bientôt donner la vie, de parler de toutes les mères et les grands-mères car comme le dit si bien le titre, nos grands-mères sont le ventre du monde. Il y a dans ce spectacle joué et chanté, une forme de tendresse et de fraîcheur qui va vous embarquer plus qu'on ne peut s'y attendre. Un bel équilibre entre douceur, humour et réalité. Un délicieux moment suspendu, porté par l'énergie positive que Manon dégage. Un magnifique moment, empreint de rires et d'émotions.

UNE ÉMOUVANTE PASSATION DE SERMENT POUR LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS DE FOSSES-LA-VILLE.



Ce jeudi 9 novembre, se tenait à la Maison Communale la première passation de serment. Les conseillères et conseillers 2022-23 présentaient leur travail aux enfants nouvellement élus qui reprirent ensuite symboliquement leur écharpe et leur mandat.

Si le CCE de Fosses est un pionnier et existe depuis plus de 20 ans, ce jeudi, nous avons inauguré une nouvelle formule. En effet les jeunes conseillers de cette année ont mené un projet d'envergure qui fut dévoilé au Bourgmestre, échevins et conseillers avant qu'ils n'aillent le présenter au Parlement Wallon le 22 novembre.

Les Droits des enfants sont-ils respectés sur notre territoire ? Telle était la question posée par cet appel à projet de la Région Wallonne qu'ils ont remporté. Pendant un an avec une méthode innovante et ludique, les enfants ont rencontré leurs camarades (157 enfants principalement de 8 à 12 ans) pour les interroger, sous forme de jeu, sur les thématiques suivantes : Droit à la santé, Droit au logement, Droit à l'alimentation, Droit à la sécurité, Droit à l'identité, ...

Grâce au jeu Feelings remanié par nos jeunes conseillers les enfants ont pu s'exprimer librement sur ces sujets qui les touchent directement. S'ils estiment que certains Droits sont bien respectés sur la Commune : Droit à la santé ou Droit au logement, d'autres



restent encore à travailler. Tous les enfants n'ont pas toujours à manger pour se rendre à l'école ou ne s'estiment pas en sécurité et à l'abri des moqueries dans les cours de récréation ou au sein de leur foyer.

A l'écoute des enfants, les membres du Collège et Conseil Communal ont pu tester le jeu utilisé pour la récolte de parole et prendre note des difficultés exprimées lors des nombreux témoignages.

Si la présentation des résultats de cette étude menée sur l'ensemble des écoles communales fut un moment fort de la soirée, le suivant fut sans aucun doute la prestation de serment des nouveaux conseillers et conseillères de cette année scolaire 2023-24. C'est avec un enthousiasme teinté de stress qu'ils prêtèrent serment « de mener à bien des projets pour le bien de l'ensemble des enfants de la Commune ». Nous ne connaissons pas encore aujourd'hui la thématique qu'ils souhaiteront porter mais nous ne manquerons pas de vous tenir informé.e.s.

Pour conclure, nous félicitons vivement ces enfants qui du haut de leurs 10 ans décident de s'investir dans des projets citoyens pour rendre notre commune plus jolie et encore plus agréable à vivre pour ses jeunes habitantes et habitants.



VILLAGE ET BALADE CONTÉE DE NOËL DE FOSSES-LA-VILLE

Les fêtes de fin d'année pointent le bout de leur nez et, avec elles, la tant attendue balade contée et son traditionnel village de Noël. Cette année, les festivités se dérouleront le **samedi 16 décembre 2023 à partir de 17h sur la Place du Chapitre.**

Un rendez-vous familial à ne pas manquer !

Village de Noël (sur la Place du Chapitre)

Nous vous donnons rendez-vous sur la Place du Chapitre **à partir de 17h** pour l'ouverture du Village de Noël ! Vous y retrouverez des associations locales mais aussi des commerçants et artisans fossois pour partager une soirée en toute convivialité.

Infos pratiques :

- Entrée gratuite.
- Village de Noël place du Chapitre (autour de la pompe à eau) et non plus sous chapiteau.
- Le bar du SI se tiendra dans la salle Saint-Martin (place du Chapitre, 9 à Fosses-la-Ville).
- Bar, petite restauration, ambiance festive et animation musicale.



Balade contée " La légende du Père Noël au village perdu"

À l'approche de Noël, partout dans le monde, les enfants se préparent à recevoir la visite du Père Noël ... Partout, sauf dans un petit village perdu dans les montagnes enneigées. Là-bas, personne ne l'a jamais vu et son nom ne figure que dans une légende qu'on raconte aux plus petits qui rêvent chaque année de recevoir des cadeaux de sa part. Mais pourquoi le Père Noël ne visite-t-il jamais ce petit village ? Est-ce dû à l'épais manteau de neige, aux routes inaccessibles ou à l'imposante forêt qui cache le hameau ? Nul ne le sait ... Sauf que cette année, le voeu des enfants pourrait peut-être bien se réaliser. C'est sans compter sur Jojo Crapoto, le vieux grincheux et méchant du village ... Les enfants auront-ils le bonheur d'enfin recevoir des cadeaux du Père Noël ? Venez le découvrir à la collégiale Saint-Feuillen !

Cette année, la balade contée aura lieu exclusivement dans la collégiale Saint-Feuillen.

Infos pratiques :

- Activité gratuite.
- Horaire : 3 représentations à 17h30, 19h et 20h30.
- Présence du Père Noël en fin de balade pour récompenser les enfants sages.
- Réservation obligatoire. Ouverture des réservations à partir du 5 décembre 2023, uniquement par téléphone à ReGare au 071 77 25 80. Ouvert du mardi au dimanche et les jours fériés de 10h à 17h.
- Stationnement au parking des Tanneries, parking de la Rosière, à l'Espace Winson et à la Place du Centenaire.

Une organisation du Syndicat d'initiative et de Tourisme de Fosses-la-Ville et du Centre culturel de l'entité fossoise.

SERVICE CITOYEN

Tu as entre 18 et 25 ans ?

Envie de vivre une expérience enrichissante, constructive et valorisante ?

Tu veux prendre le temps de réfléchir à ton avenir tout en te rendant utile pour la société ?

Alors, le programme du Service Citoyen est fait pour toi !

Le Service Citoyen, c'est un programme de six mois durant lequel tu t'engages à temps plein dans la mission solidaire de ton choix. Tu peux choisir ton lieu de mission parmi plus de 500 organisations réparties dans 4 secteurs : la culture et l'éducation, l'environnement, l'aide aux personnes et l'éducation par le sport.

Outre cette mission principale, tu bénéficies aussi de formations, d'une indemnité, d'une assurance et d'une reconnaissance.

En savoir plus : le site de Service Citoyen Belgique





JEAN-FRANÇOIS FAVRESSE
Urbanisme, Aménagement du territoire, Patrimoine, Politique des Aînés, Relations internationales et Jumelages



Contactez-moi :
jf.favresse@fosses-la-ville.be



Le traditionnel Goûter des aînés, fin septembre.



Nos couples jubilaires.

CPAS - BILAN 2023



BÉRANGÈRE TAHIR-BOUFFOUX
Présidente du CPAS

Contactez-moi :
berangere.bouffoux@fosses-la-ville.be



LA priorité du CPAS est la proactivité sociale sur le terrain par une équipe dynamique et motivée dont la qualité de service et l'écoute n'est plus à prouver.

Il est à souligner l'investissement de toutes les équipes dans les projets :

L'insertion socio professionnelle (ISP), le service social général, le service senior, le service logement et le service administratif.

Chaque génération peut se retrouver dans les différentes activités organisées par le CPAS ou en partenariat avec celui-ci :

- Les plus petits avec la venue du grand Saint les bras chargés de cadeaux et accompagné d'une animation adaptée ; des ateliers cuisine parents/enfants.
- Les ados avec festival Eklektik (partenariat avec l'échevinat de la jeunesse et le centre culturel), l'animation contraception.
- Les étudiants avec l'action « été solidaire » (partenariat avec le service jeunesse de l'Administration Communale) qui a donné à 13 jeunes un job étudiant leur permettant de s'investir dans et pour leur ville ;

- les jeunes adultes avec les ateliers permis de conduire (partenariat avec le PCS) ; les ateliers cuisine, les ateliers couture, la distribution des tickets art.27 (festivals et accès à la Culture à prix réduits), les ateliers emploi 2.0, les ateliers logement, les permanences juridiques.
- Les seniors avec le Bingo, la livraison des courses (en partenariat avec l'AD Delhaize), des appels téléphoniques aux seniors isolés.

Le 17 mai a eu lieu l'inauguration du magasin social « **Li P'tit Botik** », un magasin accessible sur demande pour les bénéficiaires, les personnes ayant des difficultés, les faibles revenus. Il suffit de faire une demande au service social qui après analyse du budget et respect des conditions octroie l'accès à la boutique.

Le magasin propose un large éventail de produits de soin, hygiène, confort, bébés, entretien, vêtements..... à prix réduits.

Les perspectives 2024 sont déjà budgétées et bien au chaud dans les mains des différentes équipes que ce soit de l'ISP, du service social général, du service senior ou du service logement. Pour ces différents projets il faut tenir compte des ressources humaines et d'un budget de plus en plus difficile à réaliser au vu de l'augmentation de la précarité. Ces projets ne sont bien sûr pas exhaustifs. L'équipe est à l'affût de possibles subsides qui pourraient être proposés par des organismes divers.

L'ACCÈS À L'EMPLOI



Une des priorités du CPAS est de participer à la réinsertion professionnelle. Différentes actions sont mises en œuvre :

- Favoriser la mobilité en organisant des formations théoriques et pratiques pour le permis de conduire. Mise à disposition de scooters pour les art.60.
- L'accès au numérique par le prêt de PC, l'organisation d'ateliers emploi personnalisés (rédaction de CV, création d'adresse mail...).
- Aider à l'orientation professionnelle en pérennisant le partenariat avec le MIRENA et l'organisation du salon « trouve ta voie ».

- Pérennisation des contrats art.60 avec la mise à l'emploi de 28 bénéficiaires en 2023. Ces personnes sont donc sorties de la spirale de la précarité en retrouvant leurs différents droits. 10 personnes ont d'ailleurs obtenu un contrat pérenne via ce projet.
- Création d'un art. 61 (partenariat de mise à l'emploi avec une entreprise privée).
- Partenariat avec le nouveau restaurant didactique « La Terrasse des Compagnons » qui est active dans le secteur des métiers en pénurie.

LE LOGEMENT



Une nouvelle synergie ville/CPAS a été mise en place en confiant la responsabilité du service logement, de l'habitat permanent et de la recherche de logements à une assistante sociale unique afin de maximaliser le travail sur le terrain.

VOUS VOULEZ CONTRIBUER A LA LUTTE CONTRE LA CRISE DU LOGEMENT ?

Confier votre bien immobilier à une agence immobilière sociale (AIS). Vous aurez ainsi la possibilité de devenir un acteur dans cette lutte. Pensez à mettre sur le marché du logement une habitation digne et adaptée à des personnes en situation de besoin. Cela peut être plus avantageux que de le louer vous-même, l'AIS s'occupera de la gestion locative et de la recherche des locataires. Elle s'assurera que votre logement est entretenu et que les locataires respectent leur contrat de location. Vous pourrez aussi bénéficier de prime communale, de l'absence de vide locatif et aussi de l'exonération du précompte immobilier.

Confier son bien immobilier à une AIS, c'est apporter un soulagement, un avenir et un espoir à une personne ou une famille en difficulté.

Fosses-La-Ville, tout comme les autres communes du royaume n'est pas épargnée par la crise du logement. Le prix des loyers ne fait qu'augmenter et n'est plus en adéquation avec les revenus des bénéficiaires ou des travailleurs.

Nous faisons face à la pénurie de logements sociaux, de logements de qualité, d'un décalage entre l'offre et la demande et à l'augmentation de l'insalubrité.

LA PERMANENCE ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Petit rappel, le mercredi matin une permanence « allocation de chauffage » est organisée. L'employée de référence vous imprimera les documents à compléter et vous aidera à les remplir.

Un tuteur en énergie peut également vous aider à réduire les différents coûts de factures énergétiques en vous donnant des trucs et astuces, en vous conseillant sur vos achats d'ampoules, sur l'utilisation de vos électro-ménagers ou en analysant votre consommation.



DES ASSEMBLÉES SIGNIFIANTES LES DIMANCHES: LE SENS DU RÉAMÉNAGEMENT DE L'HORAIRE DE MESSES (2024)

À partir de janvier 2024, sur décision du Conseil pastoral, le nouvel horaire de messes dominicales entrera en vigueur dans notre secteur pastoral. Quel est le but de ce réaménagement d'horaire ?

Contrairement à ce que d'aucuns pensent, il ne s'agit pas de réduire le nombre de messes pour le plaisir ni par paresse... Il ne s'agit pas non plus de désertir nos églises, avec le risque de les voir fermées par l'administration communale. Non, ce n'est pas le propos. C'est plus profond que cela. C'est le sens même de l'eucharistie du dimanche, sa portée symbolique qui est enjeu.

Notons qu'il existe un lien intrinsèque entre le Dimanche, l'Eucharistie et l'Assemblée. La Tradition chrétienne atteste que ces trois termes sont organiquement et fondamentalement inséparables. La constitution conciliaire sur la liturgie donne une remarquable synthèse d'un enseignement qui trouve ses racines dans les premiers temps du christianisme :

L'Église célèbre le mystère pascal, en vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection du Christ, chaque huitième jour, qui est nommé à bon droit le jour du Seigneur, ou dimanche. Ce jour-là, en effet, les fidèles doivent se rassembler pour que, entendant la Parole de Dieu et participant à l'Eucharistie, ils fassent mémoire de la passion, de la résurrection et de la gloire du Seigneur Jésus, et rendent grâce à Dieu qui les « a régénérés pour une vivante espérance par la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts » (1 P 1, 3) (Vatican II, Constitution sur la liturgie, n° 106.)

Voilà la portée symbolique du dimanche (dies dominica) : c'est le jour par excellence où toute la communauté (ecclesia) célèbre la mémoire du mystère pascal, qui est au cœur de la foi chrétienne (eucharistia). Autrement dit, le dimanche anticipe et actualise le rassemblement auquel Dieu convoque toute l'humanité (ecclesia = peuple convoqué). Donc, l'assemblée dominicale doit être un signe parlant, qui laisse entrevoir quelque chose d'autre: un peuple nombreux, heureux de se rassembler, convoqué par Dieu pour être nourri de sa Parole et de son Pain. Ceci nous conduit à nous interroger sur le sens des liturgies dominicales clairessemées, constatées çà et là dans certaines paroisses de notre diocèse et ailleurs (en Europe). Dans ce contexte, où est le lien entre Dimanche, Eucharistie et Assemblée?

Voilà ce qui justifie le réaménagement de l'horaire de messes. Nous voulons ainsi susciter ou promouvoir des assemblées dominicales significatives et diversifiées, honorant une certaine catholicité (ouverture à tous).

Dès lors, pourquoi ne pas sortir de son 'clocher' pour aller dans la paroisse d'à-côté afin de prier avec d'autres baptisés ou communautés? Pourquoi refuser ou hésiter de former un corps (ecclésial) et constituer des assemblées significatives, des belles assemblées?

On l'aura compris, il ne s'agit pas de fermer une telle ou telle autre église comme le craignent certains. Nos églises sont et seront toujours utilisées pour les messes (dominicales), les baptêmes, les mariages, les funérailles, les marches, les concerts, etc. Par contre, les dimanches, efforçons-nous à constituer des assemblées significatives, qui font signe: un peuple rassemblé et convoqué par Dieu pour célébrer ses merveilles.

Dans un souci d'organisation et afin de ne pas tout chambouler, il y aura des messes fixes – tous les week-ends – (Aisemont, Le Roux et Fosses) et des messes tournantes – tous les 15 jours – (Sart-Saint-Laurent, Sart-Eustache, Bambois et Vitriaval).

Je terminerai par ce témoignage stimulant d'un paroissien :

«Le regroupement des communautés, c'est source de richesse. Pour les chorales aussi: ils sont 4 ou 5 à chanter dans un clocher alors qu'ils sont une vingtaine à chanter lors des regroupements. Quand on s'est retrouvés à l'Assomption à chanter à 20, c'était merveilleux! Tout le monde était heureux. Ç'avait vraiment du sens. Le regroupement des communautés, c'est un bol d'air !»

Nous espérons vivre une telle expérience dans toutes nos communautés paroissiales. Il est temps de nous rassembler. Concernant ses disciples, Jésus ne disait-il pas à son Père : « Qu'ils soient un ... pour que le monde croie que tu m'as envoyé » ? (Jean 17,21).

Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année !

Willy W.-W

Curé du Secteur pastoral de Fosses-la-Ville

Nouvel horaire des messes dominicales à partir de janvier 2024 :

Pas de changement pour :

Aisemont : messe le samedi à 17h00

Le Roux : messe le dimanche à 10h00

Fosses-la-Ville (Collégiale) : messe le dimanche à 11h00

Vitriaval : messe 1er samedi et le 3ème samedi du mois à 18h00

Bambois : messe le 2ème samedi et 4ème samedi à 18h00 et une liturgie de la Parole (sans prêtre), le 1er samedi du mois à 1800.

Sart-Eustache : messe le 2ème dimanche et 4ème dimanche du mois à 9h00

Sart-St-Laurent : messe le 1er dimanche et le 3ème dimanche du mois à 9h00.



ADMINISTRATION COMMUNALE

Espace Winson- rue Donat Masson, 22 – ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (fermé au public le mardi et le vendredi après-midi) - 071 12 12 40

- Service Citoyenneté (population, état civil, passeports, permis de conduire, casier judiciaire) ouvert les 1er et 3e samedis du mois, de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous.
- Service Travaux- chaussée de Charleroi, 14 - ouvert de

9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (fermé au public le mardi et le vendredi après-midi) - 071 71 31 31

- Service Urbanisme - fermé au public les après-midi sauf le mercredi



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Le service est accessible du lundi au vendredi sur rendez-vous. Espace Gailly, rue Saint-Roch 16a à 5070 Fosses-la-ville. 071 71 34 36



PARC À CONTENEURS

Rue de Falisolle 39 – 5070 Vitrival
071 71 30 56 – 0471 87 64 87

Le Parc à Conteneurs est accessible de 9h00 à 17h00. Fermé le lundi et dimanche.



CPAS

Permanence du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00. Prise de rendez-vous au 071 12 12 80



ÉCOLES COMMUNALES

Fosses I (Le Roux, Vitrival)

Fosses II (Aisemont, Sart-Eustache,

Sart-St-Laurent: 071 71 12 39

isabelle.bertinchamps@fosses-la-ville.be



1722

Une question, un problème qui ne demandent pas une intervention dans l'urgence? Formez le 1722



CULTURE, TOURISME

- Le Centre culturel: 071 12 12 94

- Le Syndicat d'Initiative: 071 77 25 80



SANTÉ

- Garde médicale: 1733
- Pharmacie Graf-Lesoye (Avenue Albert 1^{er} Fosses) : 071 77 17 77
- Pharmacie Boxus-Bouxin (rue du Postil 15 Fosses) : 071 71 11 08

- Pharmacie Dubois-Bajart (Chaussée de Charleroi 452 – Le Roux) : 071 71 15 74
- Pharmacie au Stock (Rue du Cimetière - Fosses) : 071 72 72 79
- Pharmacie de garde: 0903 99 000



SERVICES DE GARDE

- Poste médical de garde: 1733 (les nuits de 21h à 8h du lendemain matin et les samedis, dimanches et jours fériés légaux, de 8h à 21h) – Rue de Stierlinsart 39 à 5070 Bambois.

- Pharmacie de garde: www.pharmacies.be
- Appels d'urgence: 112



ENFANCE

- Service ATL: atl@fosses-la-ville.be
- Service Petite enfance: julien.jaumotte@fosses-la-ville.be
- La crèche communale Le Chabo'T: 071 55 77 16
- L'École de Devoirs « Les Zolos » : 0491 39 38 62

- CONSULTATIONS ONE Anne-Catherine Coster
rue Saint Roch 16b à 5070 Fosses-La-Ville
0499 99 81 12



SÉCURITÉ

- Zone de Police Entre Sambre et Meuse: 071 26 28 00 (non urgent)
- Zone de Secours Val de Sambre: 071 12 14 29 (non urgent)

- Gardiens de la Paix: 0479 79 36 71
0478 79 14 16



VOS AGENTS DE QUARTIER

- Chef de poste: INPP David Bourdon-Kreserve – 0498 12 50 99
- Fosses Centre / Bambois: 0499 54 26 09
- Fosses Centre / Bambois / Haut-Vent: 0495 52 73 52
- Vitrival / Aisemont / Nèvremont: 0499 52 16 56
- Le Roux / Sart-Eustache: 0499 52 16 54
- Sart-Saint-Laurent: 0499 52 16 55

**MAUDOUX
VICTORIA**

KINESITHÉRAPEUTE
GÉNÉRALE
URO-GYNÉCO-PÉRINÉO
RESPIRATOIRE

0498 75 58 68
PLACE COMMUNALE 6
6250 PRESLES



COMPTALENTIA
Expert-comptable Fiscaliste

0472 71 52 89
info@comptalentia.be

Rue de Floreffe 6

5150 Franière

LE POINT DE RENCONTRE ENTRE LA **MARQUE** QUE VOUS AIMEZ
ET LES **SERVICES** QUE VOUS ATTENDEZ !

VOLKSWAGEN / AUDI / SEAT / CUPRA

Avenue des Déportés 32 - 5070 Fosses-la-Ville - T 071 71 11 58



www.mazuin.be



NEURONICS SA[©]

Sécurité et efficacité pour l'avenir:

Le cloud pour une comptabilité optimale

- Logiciels comptables Winbooks & Horus
- Logiciel Gestion/facturation ERP LOGISTICS et SILICON IOIS
- Services et Hébergements CLOUD Sécurisés
- Gestion des domaines et boîtes mails professionnelles
- Matériels informatiques, téléphonie et accessoires

WinBooks  **horus**
An Exact Company software

WWW.NEURONICS.BE

Place Joseph Meunier 13 - 5640 METTET
Chaussée de La Hulpe 177/6 - 1170 BRUXELLES

commercial@neuronics.be

071 72 76 29



Consultations au cabinet ou à votre domicile



Prise de rendez-vous en
ligne ou par téléphone
0472 08 70 94

Plus d'infos sur efkine.be

 **Au cabinet**
Centre CKS à Suarlée

 **A domicile**
Sart-St-Laurent, Fosses-
la-Ville, Arsimont,
Sambreville, Suarlée,
Florefe, Malonne et
environs

AUEVE METTET

DEEP IN
TREES



Rue du Try Al Hutte 26
5070 Fosses-La-Ville
T. 0473 28 05 93

WWW.DEEPINTREES.BE

T.V.A. BE 0779.250.092

contact@deepintrees.be

**ARBORISTE
GRIMPEUR
ELAGUEUR**

**ABATTAGE
DÉMONTAGE
D'ARBRES DÉLICATS
ELAGAGE
TAILLE DOUCE
HAUBANAGE
BROYAGE
DE BRANCHES
DESSOUCHAGE
PLANTATION
D'ARBRES ET DE HAIES
TRAVAUX FORESTIERS
ÉVACUATION DES DÉCHETS**

MES MATÉRIAUX, C'EST TODI CHEZ ...



POUR LES PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Chaussée de Charleroi 161 à 5000 Namur

081/74.09.60

www.delvauxmatériaux.be

24H/24



Funérailles
J-F PESSLEUX

Organisation complète
de funérailles
toutes régions

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires

0498 94 06 20



Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél.: 081 43 47 45



Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél.: 071 77 38 37

jf.pessleux@gmail.com

Toiture



Gil BAUFAY sprl



Rue de l'Ermitage 8 -
5070 Sart-Eustache



0496 47 18 45



gil.baufay@skynet.be



Toiture Gil Baufay
TVA BE 536 771 076



COMME VOUS VOULEZ

La cuisine de vos envies...
 Un chef chez vous,
 Livraison de menus,
 Un repas à notre table,
 Ou dans le lieu de votre choix

« Comme Vous Voulez »,
 c'est ne pas se poser de question

Traiteur - Chef à domicile
www.commevousvoulez.be
 0475 82 31 16
 Thibaut Jacquet, Le Roux

Pssst ! Nous proposons aussi la location
 d'un van californian aménagé pour vos vacances 🚐

VOTRE EMPREINTE VISUELLE

STUDIO GRAPHIQUE
 IMPRESSION OFFSET ET DIGITALE
 PRODUITS PROMOTIONNELS
 IMPRESSION TEXTILE
 IMPRESSION GRAND FORMAT
 PUBLICITÉ BULLETINS COMMUNAUX

DONEUX
 IMPRIMERIE

Rue Hennevauche 16 - 5640 Mettet
 Tél : 071 74 45 06
 info@imprimerie-doneux.be

WWW.IMPRIMERIE-DONEUX.BE



TITEUX^{SPRL} TOITURE

sprltiteux@gmail.com

Tél. 071 71 34 09
 Fax 071 71 43 36

Rue des Quartiers 3
 5070 Vitrival (Fosses-la-Ville)



ERNOUX

Antoine : 0496 02 76 26

Terrassement, Aménagements
 extérieurs, Drainage ...

Votre publicité
 dans nos revues
 communales ?

Contactez
sebastien@imprimerie-doneux.be
 0499 88 18 20

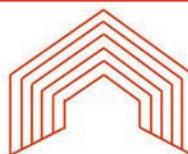
AUTO-PNEUS JEREM

Route de Tamines 80 • 5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071 71 27 22
Fax 071 71 38 84
auto.pneus.jerem@gmail.com

Le groupe nous rend plus fort.

www.eurotyre.com

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h



SPRL BOTTARO Construction Entreprise de Toiture et Construction

GSM : 0470/46.15.47
bottarosprl@gmail.com

Toiture - Charpente - Zinguerie - EPDM - Isolation - Bardage
Gros œuvre - Transformation - Rénovation - Maison Ossature Bois

EspaceVision
Tél. 071 71 26 33

EMPORIO ARMANI LIU·JO lafont. ZKE OAKLEY
la.Eyeworks etnia O BARCELONA TOM FORD GUESS ODETTTE LUNETTES Ray-Ban
LINDBERG EYEWEAR BY MARCIANO

Régine ANSOTTE



AVOCAT

Informer • Conseiller • Défendre

Rue du Postil 1/1
5070 Fosses-la-Ville

071 77 30 13
071 74 26 53

r.ansotte@avocat.be

SUR RENDEZ-VOUS

PRISE DE SANG À DOMICILE

Hubert Laura 0474 05 51 22
Hanne Mélanie 0499 30 32 03

FOSSÉS-LA-VILLE, METTET & FLORENNES

Sambreville 071 77 23 69
Philippeville 071 66 70 66
Fosses-la-Ville 071 66 70 66

BERTRAND Combustibles S.A.

Nous avons la solution pour vous réchauffer !

Pellets Premium

- Mazout
- Pellets
- Extra agricole



Centre Funéraire Mathieu

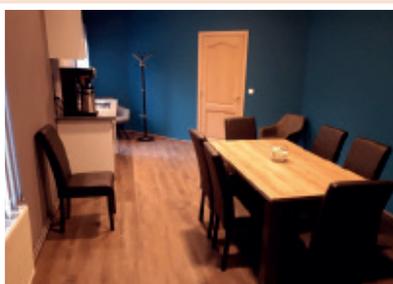
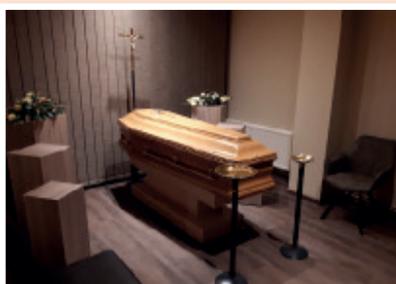
Successeur Ets Preud'homme

- Organisation complète des funérailles
- Monuments funéraires et caveaux
- Fleurs
- Articles funéraires

M. Mathieu a repris les Ets Preud'homme en 2014. Afin d'encore mieux répondre à vos attentes, nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de notre nouveau funérarium situé rue de l'École Moyenne 13 à Fosses-la-Ville



Permanence téléphonique 24h/24, 7 jours/7



Rue de l'École Moyenne 13, Fosses-la-Ville (à côté de l'école fondamentale)

Tél.: 071 71 15 72 - 0495 24 78 84

Email: info@centrefunerairemathieu.be

Site web: www.centrefunerairemathieu.be

Vaste parking privé
Accès aux PMR